

## / Attractivité

La ville de Guipavas, membre de la métropole brestoise, attire aussi bien par son environnement que par son dynamisme économique.



## Situation géographique



Située à la pointe occidentale de la Bretagne, Guipavas est l'axe d'entrée principal vers Brest, tant par ses voies routières (carrefour des voies express Nord et Sud), que par son aéroport, premier aéroport de Bretagne. Sa superficie est de **4 413 hectares**.

La commune est composée de trois pôles urbanisés distincts :

- > le **centre-ville** qui représente environ 64 % de la population
- > le quartier du **Douvez**, situé au Sud-Est, en proximité des rives de l'Élorn, regroupe environ 11 % de la population
- > le quartier de **Coataudon / Le Rody**, situé à l'Ouest, en limite avec Brest rassemble environ 25 % de la population

## Évolution démographique



La ville fait partie d'une structure intercommunale sous forme de métropole : Brest métropole, dont les compétences sont très étendues. La Métropole regroupe sept communes représentant une zone urbaine d'environ 210 000 habitants. En termes démographiques, Guipavas est la deuxième commune de Brest métropole.

Avec **15 407** habitants (Recensement Insee en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022) Guipavas se classe au **cinquième** rang des communes finistériennes, avec une augmentation de plus de 10 % depuis 1999.

<https://www.insee.fr> 

## Zones d'activités



## Zones économiques : état des projets en cours et à venir

### Zones économiques récentes

- > ZAC de Prat Pip Nord et Sud, 39 hectares, occupée à plus de 90 %
- > ZAC de Saint-Thudon, 32 hectares, occupée à 55 % environ
- > ZAC de Kergaradec III, 12 hectares, occupée à 100 %
- > ZAC de Lavallot Nord, 61 hectares, démarrage de l'urbanisation



### Réalisations économiques notables, hors ZAC

- > Complexe Altarea, zone commerciale au Froutven, comprenant notamment Ikea, Boulanger, Décathlon, Jardiland, etc.
- > Bureaux pour Naval Group, 9000 m<sup>2</sup>
- > Siège de la SPL Eau du Ponant, réalisé en 2013
- > Institut de Formation des apprentis (IFAC) SUR 18 855 m<sup>2</sup> de surface construite, inauguré en septembre 2014
- > Magasin Leroy Merlin, inauguré en 2017



### Zones économiques à venir

- > Zone économique du Forestig, 10 hectares, études en cours sur un dépôt de permis d'aménager, mixité d'artisanal et de commercial,
- > zone économique de Lanvian, 132 hectares, des études pré-opérationnelles sont en cours avec notamment le choix d'une voie de maillage.

Les zones d'aménagement concertées (ZAC) sont sous maîtrise d'ouvrage de [Brest métropole aménagement](#) (BMA).

### Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire se déroule **chaque mercredi après-midi, place Saint-Éloi de 15h à 19h.**

Il rassemble plusieurs commerçants : fruits et légumes, fromagers, plats cuisinés de pommes de terre et charcuterie... À quelques mètres, la zone bleue de la place Saint-Herbot permet un stationnement aisé.

Les commerçants qui souhaitent s'installer sur le marché, peuvent faire une demande en mairie auprès du service urbanisme **avec une copie de la carte d'identité, de la carte de commerçant, des assurances et du k-bis.**

Les droits de places sont les suivants :

- > Stand seul sans véhicule facturé au mètre linéaire : 0.50€ / jour
- > Véhicule de moins de 10m de long : 36€ / jour



> Véhicule de plus de 10m de long : 71€ /jour

La police municipale pointe les présences, la facturation est émise tous les trois mois.



**Service urbanisme**

02.98.42.71.10

[urbanisme@mairie-guipavas.fr](mailto:urbanisme@mairie-guipavas.fr)